

### ANTENNE DE MELUN

7A, rue Pierre Brun  
77018 MELUN cedex  
☎ 01 60 56 05 40

### SERVICE ISTF

7B, rue Pierre Brun  
77018 MELUN cedex  
☎ 01 60 24 50 94

### ANTENNE DE MEAUX

31, rue M<sup>me</sup> Dassy  
77107 MEAUX cedex  
☎ 01 60 24 50 90

### SERVICE MASP

31, rue M<sup>me</sup> Dassy  
77107 MEAUX cedex

### ANTENNE DE PROVINS

5, rue Valentin Abeille  
77482 PROVINS cedex  
☎ 01 64 01 16 47

### ANTENNE DE NEMOURS

1, rue Henri Nestlé  
ZAC Les Hauteurs du Loing  
77140 NEMOURS  
☎ 01 60 55 51 00

# ATSM 77

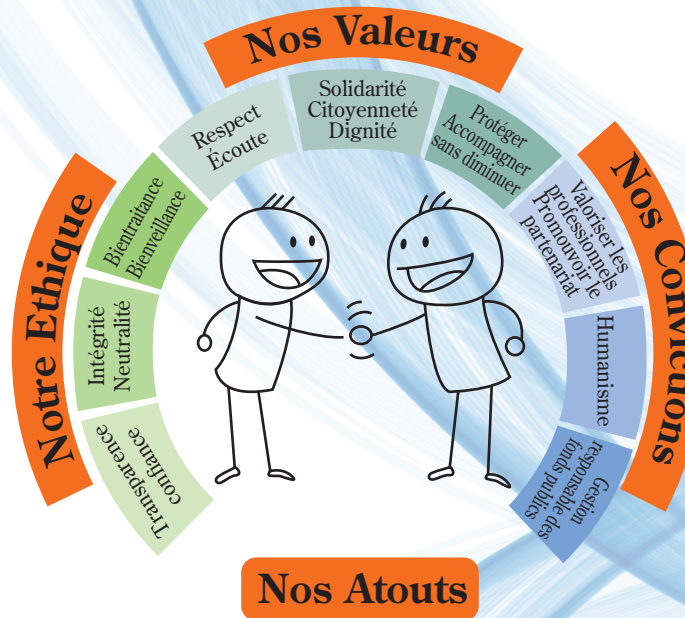
✉ [atasm@atasm77.org](mailto:atasm@atasm77.org)

🌐 [www.atasm77.org](http://www.atasm77.org)

## Qui sommes nous ?

ATSM 77 est une association à but non lucratif, (loi du 01/07/1901) accompagnant des personnes vulnérables, créée en 1972.

Des équipes pluridisciplinaires qualifiées et des bénévoles au service des personnes accompagnées confiées par les autorités judiciaires et par le Conseil Départemental.



Ne pas jeter sur la voie publique - Conception & impression Yellow Concept - Noyal Châtillon sur Saiche - Mai 09 2022

ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES VULNERABLES



# ATSM 77

MJPM  
Mandataire  
Judiciaire  
à la Protection  
des Majeurs

MASP  
Mesure  
d'Accompagnement  
Social  
Personnalisé

ISTF  
Information  
et Soutien  
aux Tuteurs  
Familiaux

Association Loi 1901 n°W772001002  
Affiliée UNAPEI / FNAT / NEXEM

## Service MJPM

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs effectue un travail de gestion administrative et financière, ainsi qu'un accompagnement social au moyen de rencontres et interventions auprès des personnes protégées et des partenaires.

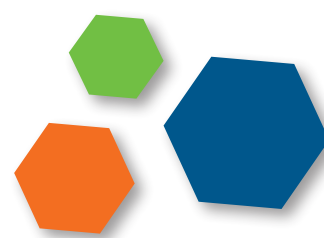
Ce travail s'effectue dans un cadre juridique rigoureux et dans le respect des personnes et de leurs capacités.

L'accompagnement des personnes dans leur projet de vie s'exerce :

- en percevant les ressources et en réglant les factures courantes ;
- en réalisant l'inventaire, le budget, les rapports sociaux, le compte rendu de gestion remis annuellement aux autorités judiciaires ;
- en déclinant le projet de vie global de la personne (DIPM) dans le respect de ses choix ;
- en coordonnant les différents dispositifs mis en place avec les partenaires.

ATSM 77 est habilitée à exercer les mesures de Sauvegarde de Justice avec désignation d'un mandataire spécial, de Curatelle Simple, de Curatelle Renforcée, de Tutelle, de Mesure d'Accompagnement Judiciaire. Toutes ces mesures sont prononcées par les Juges des Contentieux de la Protection.

Nous contacter : [atsm@atsm77.org](mailto:atsm@atsm77.org)



## Service MASP

Issu de la Réforme du 5 Mars 2007, le dispositif de Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé est géré par les Conseils Départementaux.

La MASP résulte d'un contrat établi entre le bénéficiaire et le Département.

L'objectif de la mesure est de favoriser l'intégration sociale et de faciliter le retour à l'autonomie de la personne par l'élaboration d'un budget équilibré. C'est une mesure qui s'appuie sur l'adhésion du bénéficiaire avec une démarche essentiellement éducative.

### Pour Qui ?

Les personnes majeures en difficultés dans la gestion de leurs prestations sociales pouvant menacer leur santé ou leur sécurité.

Le Département de Seine et Marne a confié à ATSM 77 les mesures relevant des Maisons Départementales des Solidarités de Chelles, Coulommiers, Lagny-sur-Marne, Meaux, Mitry-Mory, Noisiel, Roissy-en-Brie et Tournan-en-Brie.

Nous contacter : [masp@atsm77.org](mailto:masp@atsm77.org)

## Service ISTF

ATSM 77 propose un service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux depuis 2017. Ce service est gratuit et ouvert à tous.

Le service intervient sur demande des familles :

- qui s'interrogent sur le besoin d'une protection pour un proche (tutelle, curatelle, habilitation familiale, ...)
- qui exercent une mesure de protection pour un proche, ayant besoin de soutien dans leurs missions.

Qu'est-ce qu'une habilitation familiale ?

Le juge doit-il toujours donner son accord pour toutes les démarches ?

Comment faire un compte rendu de gestion ?



Nous contacter :  
Tous les lundis matin  
au 01 60 24 50 94  
[istf@atsm77.org](mailto:istf@atsm77.org)